

Un nouveau partenaire pour

l'Université de Corse :

La caisse des Dépôts et Consignations

I Raggiagli
di l'Università

N° 129
Novembre 2008

12 novembre 2008

*Un enjeu fort :
Accompagner l'autonomie de
L'Université*

Le 12 novembre 2008, la convention cadre liant la Caisse des Dépôts et Consignations à l'Université de Corse a été signée.



Le Président de l'Université de Corse, Antoine Aiello et le Directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignation, Richard Curnier

La Caisse des Dépôts et Consignations a fait de l'appui à la modernisation des universités l'un des axes prioritaires de son action au service de l'intérêt général dans son plan stratégique *Elan 2020*. Elle accompagnera le développement de l'Université de Corse en mobilisant ses capacités d'ingénierie.

La CDC et l'Université entendent :

➤ Réaliser des échanges réguliers sur le développement de la société de la connaissance en lien avec les politiques territoriales et nationales d'aménagement du territoire, de l'emploi et de la formation.

➤ Procéder à un examen conjoint des orientations et projets de l'Université concourant aux objectifs et missions d'intérêt général qu'elle assure, en particulier appuyer la réflexion de l'Université de Corse sur les sujets suivants :

- La création d'une fondation
- Le développement durable
- Les conséquences financières, fiscales et juridiques du transfert de la propriété immobilière
 - La vie universitaire et le rayonnement international
 - Les infrastructures et réseaux numériques

➤ Mener des travaux portant sur :

- La conduite d'études et de recherches communes
- La mise en place de réseaux et de partenariats avec différentes institutions nationales et internationales d'enseignement supérieur et de recherche

Création d'une fondation universitaire

D'ors et déjà une étude sur la faisabilité d'une fondation universitaire est programmée. Elle sera financée à hauteur de 80% par la CDC, les 20 % restants seront à la charge de l'Université. Le cahier des charges de cette étude devra être validé par le Conseil d'Administration de l'Université.

Université de Corse
BP 52 - 20250 Corte
Directeur de la publication :
Antoine Aiello, Président de l'Université

Service de la Communication :
Sylvia Flore, Responsable
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
flore@univ-corse.fr
Gaelle Piferini, Assistante
Tél. : +33 (0)4 95 45 06 59
gpiferini@univ-corse.fr

Sarah Zucconi
Cabinet du Président
Tél. : +33 (0)4 95 45 01 37
zucconi@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr